

Rapport d'activité 2014

Alliance Patrimoine défend des positions claires et fixe des priorités

La Suisse dispose d'un paysage culturel d'une grande diversité, avec de multiples monuments historiques de valeur et des sites archéologiques importants. Les services fédéraux et cantonaux de conservation des monuments historiques et d'archéologie, ainsi que de nombreuses associations et organisations y ont beaucoup contribué. Pour que les générations futures puissent également partager ce patrimoine culturel, celui-ci doit être reconnu à sa juste valeur.

Nos biens culturels sont soumis à une pression toujours plus vive. La protection des monuments et l'archéologie affrontent des défis de taille: la persistance d'une activité intense dans la construction, la densification spatiale et architecturale, les conditions cadres aux niveaux fédéral et cantonal ainsi que la transition énergétique qui modifiera durablement l'utilisation des bâtiments.

Alliance Patrimoine sensibilise le monde politique et la société à l'importance de la substance historique du bâti. Dotée de connaissances spécialisées étendues, elle donne une voix forte aux préoccupations de la protection des monuments et de l'archéologie. La **Conférence suisse des conservatrices et conservateurs des monuments (CSCM) est membre associé** depuis le milieu de l'année 2014. Ce pas réjouissant a permis d'étendre encore l'expertise d'Alliance Patrimoine et d'établir des relais directs dans les cantons.

L'an dernier, Alliance Patrimoine a fait une priorité de la **révision qui menace la loi sur la protection de la nature et du paysage (LPN)**. Cette révision est réclamée par une initiative parlementaire du conseiller aux Etats Joachim Eder. Elle mettrait fortement en péril la protection des monuments, des sites construits et des paysages d'importance nationale. Si la LPN est révisée selon les vues du conseiller aux Etats Eder, Alliance Patrimoine lancera un référendum, comme elle l'avait d'emblée annoncé en 2013, année de sa fondation.

Le **Message culture 2016-2020** constitue un autre dossier politique crucial. Il est suivi de près par Alliance Patrimoine qui approuve la décision de principe du Conseil fédéral de promouvoir davantage la culture à l'avenir et son intention d'augmenter globalement les moyens financiers alloués les années précédentes. Mais, parallèlement, Alliance Patrimoine déplore et ne comprend pas que des montants supplémentaires ne soient pas prévus pour la conservation des monuments historiques, pour l'archéologie et pour la protection des sites construits. Cela revient à entériner dans le Message culture 2016-2020 les coupes claires des années passées, bien que les moyens nécessaires à la conservation et à l'entretien du patrimoine bâti soient jugés beaucoup plus élevés dans le message lui-même. Les sommes prévues pour le secteur de la protection du patrimoine et de la conservation des monuments ne suffisent pas pour prévenir le lent délabrement de nos bâtiments historiques et de nos sites archéologiques. Alliance Patrimoine demande dès lors que l'enveloppe soit portée à 30 millions de francs par an au moins pour ce secteur. En outre, 5 millions de francs supplémentaires devraient être affectés aux sites inscrits au patrimoine mondial de l'UNESCO.

Le débat sur la **Stratégie énergétique 2050** est également essentiel pour Alliance Patrimoine: l'organisation s'engage afin que les intérêts de la préservation des biens culturels soient pris en compte dans les discussions sur la promotion des énergies renouvelables et sur l'utilisation économe de l'énergie dans les bâtiments existants.

Alliance Patrimoine consacrera l'année à venir au renforcement de son réseau afin d'exercer une sensibilisation ciblée aux problématiques du patrimoine culturel. Dans la société d'aujourd'hui, la préservation de ce patrimoine est au moins aussi importante qu'elle ne l'était hier. Les priorités d'Alliance Patrimoine resteront la révision qui menace la LPN, le Message culture 2016-2020, la Stratégie énergétique 2050 ainsi que la deuxième étape de la révision de la loi sur l'aménagement du territoire (LAT).

Alliance Patrimoine – L'avocat du patrimoine culturel

Alliance Patrimoine s'engage en faveur de la préservation durable du patrimoine culturel suisse. Elle rassemble quatre organisations totalisant 92'000 membres: Archéologie Suisse (AS), le Centre national d'information sur le patrimoine culturel (NIKE), Patrimoine suisse (PS) et la Société d'histoire de l'art en Suisse (SHAS).

Berne, le 27 janvier 2015